

AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/284/F/2023-2024 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX A LA CPLR

Date de Publication : 12/11/2023

Date d'ouverture des offres : 11/12/2023

1. Objet.

La Clinique Prince Louis Rwagasore invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture et installation **des équipements médicaux A LA CPLR**.

Financement.

Le Marché est financé par les fonds propres de la Clinique Prince Louis Rwagasore sur le budget 2023-2024

2. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

3. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

4. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de **8h00' à 15h00'**, heure locale à l'adresse ci-après : Clinique Prince Louis RWAGASORE sise commune MUKAZA, ZONE ROHERO, quartier ROHERO I, avenue Pierre NGENDANDUMWEN°7, au secrétariat de la direction de la CPLR. Tél : 22.22.38.82.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de : cinquante mille francs (50.000Fbu) non remboursables, versés sur le compte n° **01101502357** ouvert à la BRB au nom de la CPLR.

5. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

6. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disant.

ft

7. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres¹.

Les offres sous pli fermé parviendront au Secrétariat de direction de la Clinique Prince Louis Rwagasore au plus tard le **4. 1.12 /2023** à **10** heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour la fourniture de six couveuses** relative au marché N°DNCMP/284/F/2023-2024 **à n'ouvrir qu'en séance publique du 4. 1.12 /2023 à 10 Heures 30 mi**

Les offres seront ouvertes le .../.../2023 à 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics. Un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP pourra assister à la séance s'ouverture des offres, il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne copie à l'A autorité contractante. il ne signera pas sur le procès-verbal d'ouverture.

8. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90** jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, **d'un montant de :**

Lot N°1 : 6 250 000BIF

Lot N°2 : 2 610 000BIF

Lot N°3 : 3 350 000BIF

10. Allotissement

Le présent marché est constitué de **trois lots et chaque lot est divisible.**

Lot 1 :

- Couvercles
- Appareil de photothérapie
- Table de réanimation néonatale
- Pousse-seringue électrique

Lot 2 :

- Aspirateur chirurgical
- Distillateur électrique d'eau
- Appareil d'ionogramme
- Moniteur fœtal

Lot 3 :

- Appareil de nébulisation
- Sonde convexe et sonde linéaire pour Echographe Mindray M7
- Kit complet d'Enclouage Centro-médullaire

11. Délai et lieu de livraison

Ces couveuses seront livrées et installées à la Clinique Prince Louis RWAGASORE et le délai de livraison est de 60 jours calendaire.

¹ Les heures limites de dépôt et d'ouverture doivent être séparées d'au moins 30 minutes et d'au plus une heure (art 131 al 8).

12. Critère de qualification

- Acte de soumission rempli suivant le modèle en annexe ;
 - Le devis quantitatif des fournitures ;
 - L'attestation (bancaire ou de microfinance) de capacité financière d'un montant au moins équivalent à **100 000 000 BIF**.
 - Le bordereau de prix unitaire suivant le modèle en annexe
-

Fait à Bujumbura, le 06/11/2023

Dr Bonite HAVYARIMANA
Personne Responsable des Marchés Publics à
La CPLR

